

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

La date des élections pour le renouvellement général des organismes consultatifs au sein desquels s'exerce la participation des fonctionnaires et agents de la fonction publique de l'Etat est fixée au 8 décembre 2022.

Les opérations de vote électronique par internet dans la fonction publique de l'Etat se déroulent du 1er décembre au 8 décembre 2022.

Afin de favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités professionnelles et sociales, les listes de candidats qui seront présentées lors des élections des représentants du personnel du Service de l'éducation nationale de Saint-Pierre et Miquelon devront comprendre des parts de femmes et d'hommes correspondant aux parts de femmes et d'hommes composant le périmètre de l'instance concernée. Dans ce cadre, et en application des textes, il est porté à votre connaissance la répartition des femmes et des hommes par collège électoral à la date du 1er janvier 2022 :

Libellé scrutin	Nombre Total	Nombre d'hommes	% d'hommes	Nombre de femmes	% de femmes	Nbre de sièges
CCMD de l'enseignement privé de Saint-Pierre-et-Miquelon	25	2	8	23	92	1
CAPL unique des instituteurs et professeurs des écoles de Saint-Pierre-et-Miquelon	34	4	11.76	30	88.24	3
CSA spécial de proximité du service de l'éducation à Saint-Pierre-et-Miquelon	104	17	16.35	87	83.65	2